

## **Service de sécurité incendie de Rawdon**

### **Conseils de prévention – effets spéciaux**

#### Conseils de sécurité

Nous vous recommandons d'appliquer ces conseils de sécurité à toute utilisation de pièce pyrotechnique.

1. Prévoir à l'avance les mesures de sécurité et les respecter au moment de l'utilisation.
2. La personne en charge de l'allumage des pièces pyrotechniques devrait être âgée d'au moins 18 ans.
3. Ériger un périmètre de sécurité d'au moins 30 m entre les pièces, le public et les bâtiments. Le périmètre devrait également respecter les distances prescrites sur l'emballage par le fabricant.
4. Le site choisi devrait être large et dégagé, loin de tout obstacle en hauteur. Les spectateurs devraient se tenir à l'extérieur du périmètre de sécurité.
5. Les préposés à la prestation devraient être familiers avec toutes les directives relatives à la manipulation des pièces et respecter les consignes de sécurité.
6. Ne pas altérer ou modifier les pièces pyrotechniques de leur fabrication originale.
7. Utiliser une bonne base pour la mise à feu.
8. Si les pièces pyrotechniques ne comportent pas de support, nous vous recommandons qu'elles soient enterrées à la mi-hauteur, sauf si l'étiquetage indique le contraire. Celles-ci devraient être inclinées à un angle de 10 degrés, à l'opposé des spectateurs.
9. La mèche devrait toujours être allumée par son extrémité.
10. Éviter de tenir dans ses mains des pièces pyrotechniques allumées.
11. Éviter de rallumer une pièce qui n'a pas fonctionné et d'essayer de réparer une pièce défectueuse. Dans de telles situations, attendre au moins 30 minutes avant de s'approcher d'une pièce qui n'a pas fonctionné et la retourner chez le vendeur agréé.
12. Aucune pièce pyrotechnique ne devrait survoler le public ou exploser au-dessus de celui-ci.
13. Toute pièce utilisée ainsi que les débris devraient être jetés dans un seau d'eau. Il est donc important de garder de l'eau à portée de la main.
14. Les pièces pyrotechniques devraient être conservées dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri du soleil et hors de la portée des enfants.
15. La mise à feu ne devrait pas avoir lieu si la vitesse du vent dépasse 40 km/h ou une prévision d'orage.
16. Prévoir au moins deux extincteurs portatifs homologués de classification minimale 2A.
17. Éviter de détruire sur place toute pièce pyrotechnique défectueuse. Les pièces défectueuses devraient être retournées chez le vendeur agréé.
18. Nous vous recommandons de signaler au Service de la sécurité incendie de Rawdon tout incident survenu sur le site de l'événement lors du montage, déploiement ou autres.

L'utilisation de pièces pyrotechniques demeure l'entière responsabilité de la personne qui procède à l'allumage. Les conseils de prévention indiqués aux présentes n'engagent en aucun cas la responsabilité de la Municipalité de Rawdon ou de ses représentants relativement à tout dommage pouvant être causé par l'allumage ou l'utilisation de pièces pyrotechniques.